

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU PETR TOLOSAN

Séance du 12 avril 2017

Reçu à la DRC
21 AOUT 2017



L'an deux mille dix sept, le 12 avril, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan régulièrement convoqué se sont réunis à 18 h 30 à la Maison des Vins et du Tourisme de Fronton

Votants :

CCCB : Joël CAMART, Patrick CATALA, Sabine GEIL-GOMEZ, Frédéric MARTIN, Christian ROUGE, Thierry SAVIGNY,

C3G : Didier CUJIVES, André FONTES, Brigitte GALY, Véronique MILLET, Jean-Claude MIQUEL, Philippe SEILLES, Edmond VINTILLAS,

CCF : Francis BERGON, Hugo CAVAGNAC, Gilbert COMBIER, Daniel DUPUY, Jeanine GIBERT, Guy NAVLET, Jacques OF, Philippe PETIT, Jean-Paul VASSAL,

CCSGCC : Marie-Laure BAVIERE, Colette BEGUE, Jean BOISSIERES, Roland CLEMENCON, Jean-Claude ESPIE, Jean-Louis FLORES, Jean-Luc LACOME, Gilles MARTIN, Joël MELAC, Christian OUSTRI,

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Vincent LAVIGNOLLE, Robert SABATIER, Roger VIALAS,

Absents ayant donné pouvoir : Nicolas ALARCON, Denis DULONG, Gérard JANER, Véronique CHENE, Patrice SEMPERBONI, Nicolas ANJARD, Éric OGET, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 05-04-2017

Membres présents : 36

Pouvoirs : 9

Domaine : Ressources humaines

Délibération n°: 17/57

Objet : Ouverture d'un poste de chargé de missions développement territorial

Le Président demande au Conseil Syndical de statuer sur l'ouverture d'un poste de chargé de missions développement territorial.

Il aura comme missions principales d'accompagner le développement de l'économie traditionnelle et du tourisme, ainsi que l'expérimentation « territoire connecté » selon la fiche de poste jointe en annexe.

Le Président propose la création d'un poste à temps complet de catégorie A grade Attaché ou Ingénieur ou catégorie B Rédacteur ou Technicien – indice brut maximum 563 - mais souligne qu'il sera possible de recruter un agent de catégorie inférieure si son expérience dans le domaine est effective.

Le Président précise qu'à défaut de candidature statutaire acceptable, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel.

Il est précisé que ce poste répond aux actions prioritaires de Leader sur notre territoire : il est prévu, à ce titre, une prise en charge financière du poste à hauteur de 48% au titre de l'ingénierie.

Le Président précise que des crédits ont été affectés pour le recrutement de personnel au BP 2017.

Après débat, l'Assemblée passe au vote de l'ouverture du poste de chargé de mission développement territorial.

Le vote public est demandé. L'appel des délégués se fait par EPCI.

CCSGCC : Marie-Laure BAVIERE : contre, Colette BEGUE : contre, Jean BOISSIERES : contre, Roland CLEMENCON : abstention, Jean-Claude ESPIE : contre, Jean-Louis FLORES : contre, Jean-Luc LACOME : contre, Gilles MARTIN : contre, Joël MELAC : contre, Christian OUSTRI : contre,
Absents ayant donné pouvoir : Nicolas ALARCON : contre, Denis DULONG : contre, Gérard JANER : contre,

CCCB : Joël CAMART : pour, Patrick CATALA : pour, Sabine GEIL-GOMEZ : pour, Frédéric MARTIN : pour, Christian ROUGE : pour, Thierry SAVIGNY : pour,
Absents ayant donné pouvoir : Véronique CHENE : pour, Patrice SEMPERBONI : pour,

C3G : Didier CUJIVES : pour, André FONTES : pour, Brigitte GALY : pour, Véronique MILLET : pour, Jean-Claude MIQUEL : pour, Philippe SEILLES : pour, Edmond VINTILLAS : pour,
Absent ayant donné pouvoir : Nicolas ANJARD : pour,

CCF : Francis BERGON : pour, Hugo CAVAGNAC : contre, Gilbert COMBIER : pour, Daniel DUPUY : pour, Jeanine GIBERT : pour, Guy NAVLET : pour, Jacques OF : abstention, Philippe PETIT : pour, Jean-Paul VASSAL : abstention,

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN : contre, Vincent LAVIGNOLLE : contre, Robert SABATIER : contre, Roger VIALAS : contre,
Absents ayant donné pouvoir : Éric OGET : contre, Didier ROUX : contre, Wilfrid SABIRON : contre

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés (20 Contre – 3 Abstentions – 22 Pour), l'ouverture du poste de chargé de missions développement territorial.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 12 avril 2017

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 12 avril 2017
Au registre sont les signatures